

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 18 juin 2025

Liaison Yeu-Continent : une nouvelle gamme tarifaire plus attractive pour les jeunes et les familles

La Région des Pays de la Loire présente au vote de l'Assemblée régionale du 19 juin sa nouvelle grille tarifaire pour la liaison maritime Yeu-Continent, qui entrera en vigueur en 2026. Cette révision tarifaire, concertée avec les élus et les usagers, vise à dynamiser la fréquentation tout en préservant l'équilibre économique et la poursuite des investissements pour maintenir un haut niveau de service.

Nouvelle offre pour les jeunes et les familles

Afin de proposer aux usagers les avantages de la gamme tarifaire Aléop, la Région instaure :

- La **gratuité pour les enfants de moins de 4 ans**.
- La **création d'un tarif "moins de 26 ans"** en remplacement du tarif étudiant ; plus besoin de justifier d'un statut étudiant pour voyager moins cher.
- La **possibilité d'utiliser la carte mobi ALEOP, 50% de réduction** pour les usagers à faible revenu.

Et lance une **nouvelle offre pour les familles, avec "Mercred'île"**, qui fait bénéficier de la gratuité aux enfants de moins de 13 ans, accompagnés d'un adulte payant, le mercredi, hors saison estivale.

Maintien des tarifs préférentiels pour les insulaires et incitation au slow tourisme

Les résidents de l'île d'Yeu continueront de bénéficier de **tarifs réduits avantageux quel que soit le navire**. Afin de mieux adapter la grille tarifaire aux usages quotidiens et à la fréquentation touristique, la Région met en place **une tarification différenciée basse et haute saison pour les navires à grande vitesse** ainsi qu'un **« prix rond » attractif et fixe toute l'année pour l'Insula Oya III**, favorisant le "slow tourisme".

Evolution tarifaire en 2026

Les tarifs voyageurs évoluent suivant l'indice des prix à la consommation, soit au maximum de 1,8% cette année. Dans l'attente d'une concertation approfondie avec les acteurs économiques de l'île à mener en 2026, les tarifs pour le transport de marchandises n'évolueront que de 0,9% au lieu de l'indice de 1,8 % cette année. Le tarif senior s'appliquera à partir de 61 ans avec comme cible progressive sur 5 ans l'âge de 65 ans.

Soucieuse de répondre aux attentes de l'île, la Région a également engagé en 2025 les procédures pour le renouvellement de ses navires à grande vitesse

pour une mise en service prévisionnelle d'ici fin 2028. Le coût estimé de 36 M€ sera affiné au cours de la procédure de dialogue compétitif. Avec l'Insula Oya III et ces 2 nouveaux navires, ce sont plus de 62 M€ investis pour la desserte de l'île d'Yeu depuis 2023.

Nouvelle gouvernance de la Compagnie Yeu Continent : le maintien d'un service public de proximité

La Région des Pays de la Loire, la commune de l'île d'Yeu et la Communauté de communes Océan Marais de Monts s'associent dans le cadre d'une **société publique locale « Pays de la Loire Mobilités »** qui reprendra le pilotage des activités de transport maritime opérées par la Compagnie Yeu Continent, dans des conditions d'exploitation inchangées à compter du 1^{er} janvier 2026. Le Département de la Vendée rejoindra la nouvelle société à l'automne.

La création de la nouvelle société sera sans impact sur le service public rendu aux Islais et au public. La compagnie Yeu Continent poursuivra le transport de passagers et de marchandises toute l'année, avec les mêmes ressources, l'ensemble des personnels de l'actuelle régie étant transféré à la nouvelle société publique locale.